



DISPOSITIF PARTICULIER D'AIDE PERMANENTE A L'EXPRESSION ET LA CREATION DES JEUNES

Depuis 2009, la Maison de Jeunes de Braine-l'Alleud bénéficie d'un dispositif particulier en matière d'aide permanente à l'expression et la création de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce dispositif a permis à l'association d'engager un.e animateur.trice spécifique en vue de coordonner et d'animer des actions de production, de valorisation et de diffusion auprès des jeunes du centre et de la commune.

Objectif:

Cet axe spécifique de travail vise à soutenir et développer les capacités d'expression et de création des jeunes par l'utilisation d'un ou plusieurs modes de communication ou d'expression physiques, artistiques et socioculturelles.

Méthode :

Le DP doit :

- **Favoriser la progression de jeunes**

Les actions du DP doivent permettre au jeune d'évoluer de l'initiation au perfectionnement dans un mode d'expression et de création choisi. Pour ce faire et pour chaque mode, le centre veille à programmer des ateliers de niveaux différents (débutant à expert).

- **Mise en réseau avec d'autres jeunes**

Les jeunes doivent pouvoir se rencontrer, échanger et collaborer au sein du parcours d'expression et de création. Le centre veille à mettre en place des stratégies spécifiques en vue d'une mise en réseau des jeunes visant une production collective.

- **Mise en contact avec des réseaux externes**

Le parcours d'expression et de création doit permettre aux jeunes d'aller à la rencontre des réseaux externes via la rencontre d'autres jeunes, d'artistes, d'experts... Le centre veille à prévoir des actions extra-muros permettant aux jeunes d'enrichir et d'alimenter leurs pratiques culturelles et artistiques.

- **Aide à la production et à la diffusion**

Une attention particulière doit être apportée à la valorisation et la diffusion des réalisations vers le grand public. Le centre veille à assurer cette valorisation au travers d'actions et de canaux de diffusion.

Concrètement :

A la Maison de Jeunes de Braine-l'Alleud, nous avons programmé nos actions de la manière suivante :



Historiquement orienté vers la production et la diffusion musicale, le centre a développé un pôle artistique plus varié ces dernières années.

Nous programmons actuellement nos actions dans les techniques culturelles et artistiques suivantes :

Guitare

Batterie

Piano

Chant

Théâtre

Danse

Rap

MAO

Couture

Broderie

Sérigraphie

Ecriture

Bien que le dispositif soit coordonné par un.e animateur.trice spécifique, toute l'équipe participe à la programmation et l'animation de ce dispositif en veillant à développer des partenariats avec d'autres structures, artistes ou bénévoles.

Nous travaillons actuellement avec une dizaine d'intervenants extérieurs (associations culturelles et artistiques, animateur.trice.s externes, professionnels, artistes...) pour l'animation d'ateliers, de stages et pour la diffusion des réalisations.

Une évaluation du dispositif et de ses actions est prévue annuellement.

L'agrément est renouvelé tous les 4 ans en même temps que notre plan quadriennal.